

Où trouver des informations complémentaires ? :

Santé Info Droits

Santé Info Droits est la ligne d'écoute et d'information juridique et sociale sur la santé mise en place par le CISS à la fin de l'année 2006, dans le cadre de sa mission d'information et de défense des droits des usagers



SANTÉ INFO DROITS
0 810 004 333
la ligne du **CISS**

Santé info droits est une ligne créée et mise en œuvre par le CISS national

0 810 004 333 (coût d'une communication locale)
ou 01 53 62 40 30 (plus avantageux depuis un portable)

Santé info droits s'adresse à toute personne confrontée à des difficultés, des doutes, des interrogations :

- Pour les représentants des usagers du système de santé (leurs droits et leurs missions, le fonctionnement des instances dans lesquelles ils siègent...)
- Pour les usagers et le grand public (les implications d'ordre juridique ou social résultant de l'état de santé)
- Pour les professionnels de la santé et du social, et/ou les acteurs associatifs (le suivi et l'accompagnement des personnes auprès desquelles ils agissent).

L'équipe d'écouterants est composée d'avocats et de juristes spécialisés soumis au secret professionnel et bénéficiant de sessions régulières de formation en lien avec les associations membres du CISS.

UNE QUESTION JURIDIQUE LIÉE À LA SANTÉ?



DES ÉCOUTANTS SPÉCIALISTES VOUS INFORMENT ET VOUS ORIENTENT

SANTÉ INFO DROITS EST UNE LIGNE CRÉÉE ET MISE EN ŒUVRE PAR LE COLLECTIF INTERASSOCIATIF SUR LA SANTÉ (CISS)

Le CISS représente depuis plus de 10 ans les intérêts communs à tous les usagers du système de santé et oeuvre pour un accès de tous à des soins de qualité.

Le CISS rassemble plus de 30 associations nationales et 20 collectifs régionaux intervenant dans le champ de la santé à partir des approches complémentaires d'associations de personnes malades et handicapées, d'associations familiales et de consommateurs. Il veille en particulier au respect des droits des malades consacrés par la loi du 4 mars 2002.

NOS MISSIONS :

- L'information des usagers du système de santé.
- La formation de leurs représentants.
- La définition de stratégies communes pour améliorer la prise en charge des usagers.
- La communication publique de nos constats et de nos revendications.



10, VILLA BOSQUET - 75007 PARIS - WWW.LECISS.ORG